Association Nature-Communautés-Développement
(NCD)

Récépissé no 14487/mint/dagat/del/as du 18/05/2010
Siège national : N° 1280 SICAP Liberté 1, Dakar
Direction exécutive : Pikine-Ouest, N°399 cité Technopole,
immeuble Yaye Djinda, 3ème étage
B.P.: 64 657, Dakar-Fann, SENEGAL
Site Web : www.ncdforsenegal.sn
E-mail : secretariatncd@gmail.com

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2018

I. Présentation synoptique de NCD

Nature-Communautés-Développement (NCD)

- est une association apolitique,
- à but non lucratif et à orientation environnementale (ASBL)
- qui se positionne comme une Agence d'Exécution Communautaire (AEC)

Référence Dagat

- Association
  Nature Communautés Développement
  no 14487/mint/dagat/del/as du 18/05/2010

Notre vision

Un Sénégal prospère où les communautés sont capables par elles – mêmes

- d'identifier les potentialités écologiques de leur terroir,
- de se mobiliser pour protéger les habitats et leur intégrité,
- de valoriser les ressources de tout ordre sans porter atteinte à leur environnement

pour le bénéfice des enfants, des femmes et des jeunes.

Nos objectifs

- construire un leadership local pour la biodiversité et le pour le développement territorial ;

- constituer un réseau de bénévoles aux côtés des volontaires et des professionnels pour la conservation de la biodiversité, des espèces et des habitats.

Notre but

- est la mobilisation d'individus et de leur expertise scientifique et technique en appui aux initiatives des organisations communautaires de conservation de la biodiversité et de promotion d'un développement local intégré.

Notre stratégie

- inscrire dans le discours mais également dans la pratique l'oiseau comme indicateur de la qualité des milieux et de leur évolution ;

- mobiliser au niveau local toutes les synergies afin d'apporter une réponse efficace à l'utilisation durable des ressources de la biodiversité ;

- mixer les générations (sages, jeunes et enfants) pour faire émerger une conscience en faveur de l'environnement ;

- œuvrer par le renforcement de capacités à l'émergence de compétences locales pour la préservation des habitats et de la biodiversité ;

- renforcer les synergies à tous les niveaux pour la concrétisation des idéaux de conservation.

Notre cadre conceptuel

De 1994 à 1996, il y a eu la conceptualisation de l'Espace Naturel Communautaire ; la démonstration de l'opérationnalité en a été faite pour la première fois à Popenguine (Petite-Côte Sénégal).

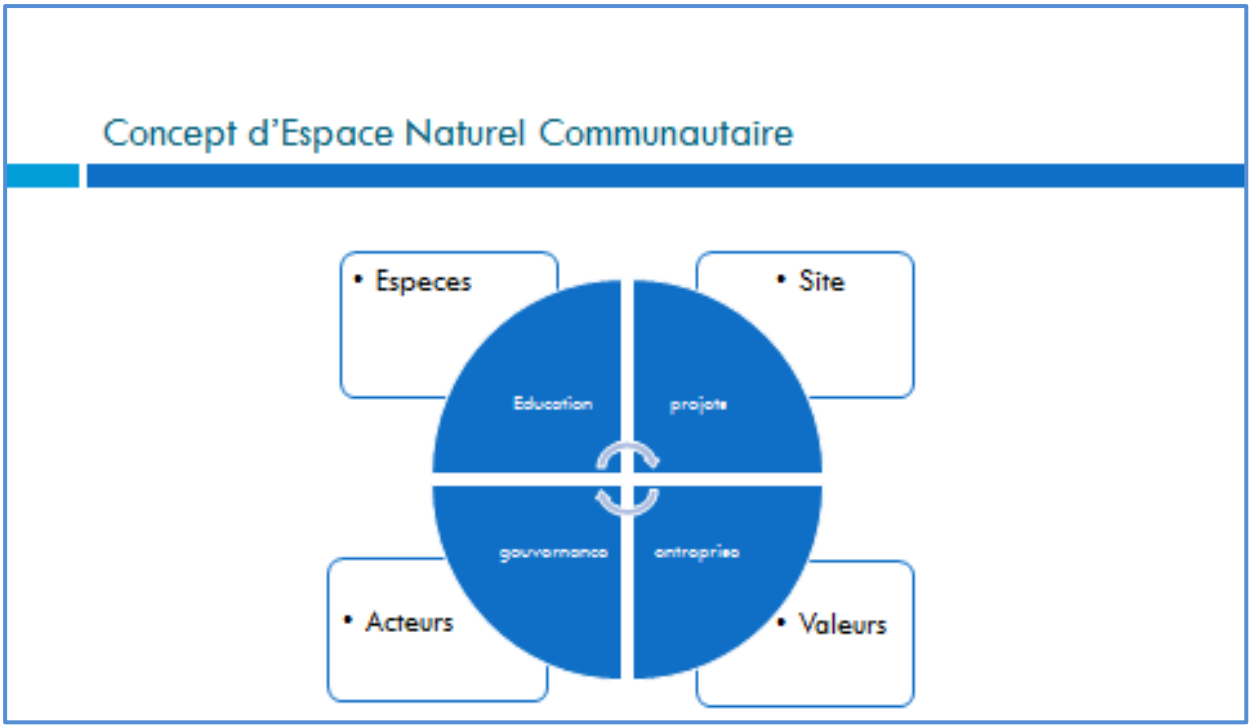

L'originalité du concept a été reconnue notamment à Harare en 1997 (réunion du Biodiversity Support Program), à Abidjan en 1998 (réunion de REDDA), à Amman en 2000 (Congrès de l'UICN) et à Durban en 2003 (Congrès mondial sur les Parcs).

Par la suite, l'évolution vers le concept de Réserve Naturelle Communautaire (en tenant compte, à l'époque, de la nouvelle loi sénégalaise sur la Décentralisation de 1996) aboutit, dès 1999, à la création de la première RNC à Somone, suivie de celle de Palmarin en 2001.

Géographie de NCD au Sénégal

NCD couvre l'ensemble du territoire national du Sénégal. Elle intervient au niveau de pôles régionaux qui couvrent un ensemble de sites d'intérêt.

- zone d'intérêt pour la conservation de la biodiversité, partout où le besoin et/ou les opportunités d'actions s'avèrent pertinents (ZICO/IBA) ;
- aires protégées, terroirs villageois ou communautaires, zones humides, milieux marins et côtiers, etc. Réserve Naturelle Communautaire (RNC), Aire Marine Protégée(AMP).

Pôles NCD	ZICO/IBA	
Saint-Louis	SN005	Réserve de faune de Guembeul et les vasières autour de Saint-Louis
	SN001	Djoudj
	SN002	Ndiael
	SN006	Langue de Barbarie
Dakar	SN009	Niayes (sud de Kayar et les lacs Retba, Mbeubess, Technopole de Dakar…)
	SN010	Iles de la Madeleine
	SN017	Cap Vert
Petite Côte	SN011	Petite Côte (Bargny-Mbour)
	SN012	Joal-Fadiouth
Saloum	SN013	Delta du Saloum y compris la réserve communautaire de Palmarin
		Kousmar
Casamance	SN 15	Réserve ornithologique de Kalissaye
	!	Fleuve Casamance, Mlomp, Diembéring
Sites en cours de mise en place		
Sénégal oriental	!	Parc National de Niokolo-koba
Ferlo	!	Réserve de biosphère du Ferlo (nord et sud)

Notre centre d'intérêt : L'oiseau

Espèces recencées	: 642	Liste rouge	: 29	Liste proche rouge	: 15
Occupants courants	: 562	Identification pour site Ramsar			: 60
Espèces suivies ou ciblées par NCD					
Goéland d'Audouin	Barge à queue noire	Grue couronnée	Puffin du Cap vert	Spatule blanche	Courlis cendré
Flamant nain	Vautour africain	Vautour charognard	Faucon crècerellette	Sternes caspienne	Phaéton à bec rouge
	Vautour de Rüppell	Vautour percnoptère			

Domaines d'intervention

Nature

- Suivi ornithologique
- Formation ornithologique
- Gestion des connaissances
- Chantiers écologiques

Communautés

- Renforcement de capacités
- Planification environnementale
- Plaidoyer

Développement

- Tourisme ornithologique
- Mitigation des effets de la conservation
- Gestion de projets

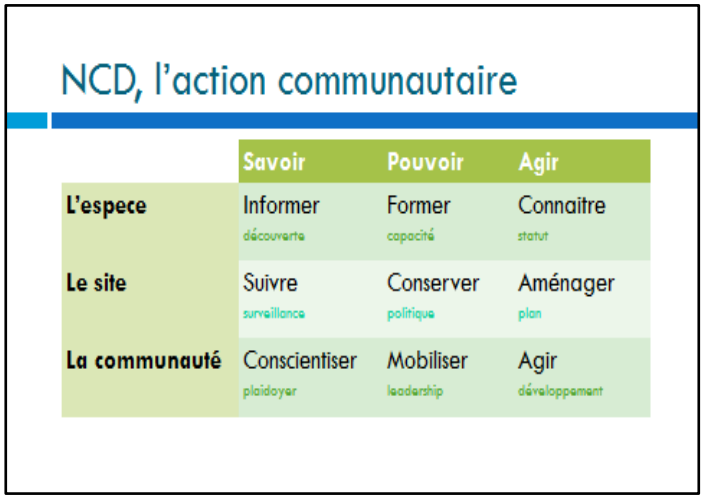

III. Administration de NCD

Elle repose sur les postes ci-dessous qui ont en charge d'animer un staff nécessaire à la réussite de la mission de NCD.

1. Le bureau national

Il est constitué par les trois membres du board cités ci-dessous :

- Président National : Dr Adrien COLY ;
- Secrétaire Général national : Colonel Seydina Issa SYLLA ;
- Trésorière nationale : Madame Mame Diakhère NDIAYE.

Et les Présidents de Commissions nationales qui sont :

- Dr Moussa Séga DIOP pour la Commission ornithologie ;
- Monsieur Pape Fodé NDAO pour la Commission Leadership ;
- Madame Fatou Sira FAYE pour Commission Gestion des Ressources Naturelles ;
- Dr Sidia Badiane pour la Commission Planification (ENC).

2. Le board

Le board, qui est l'organe dirigeant de l'association, est composé du Président national, du Secrétaire général national et de la trésorière nationale. Lors de leurs rencontres mensuelles, le Directeur exécutif est invité pour assurer le secrétariat de séance et rédiger le rapport ou procès-verbal des réunions.

3. Le Comité Directeur

Le Comité Directeur de NCD est composé par les trois membres du board cités ci-dessus et le Président du Conseil des Sages, Monsieur Valentin MASSALY ou son représentant habituel, le Pr Paul NDIAYE.

4. Le comité exécutif

Il regroupe les trois membres du board, le Président ou le représentant du Conseil des sages, les quatre (4) présidents de commissions nationales et les six (6) présidents de pôles régionaux que sont :

- Monsieur Valentin MASSALY (Pôle de la Casamance)
- Pr Saliou NDIAYE (Pôle de la Petite Côte)
- Madame DIALLO Ndèye Bintou LEYE (Pôle Nord)
- Monsieur Pape Fodé NDAO (Pôle Saloum)
- Dr Pape Ibnou NDIAYE (Pôle Dakar)
- Monsieur le Président du Pôle Niokolo

C'est le Directeur exécutif de l'association qui assure le rapportage des travaux.

5. Les démembrements régionaux

5.1. Pôle de la Casamance

Le bureau du Pôle Casamance ou Sud est composé ainsi qu'il suit :

- Président : Valentin MASSALY
- Secrétaire Général : Dr Alvarez BENGA
- Trésorier : Ambroise SAGNA
- Président commission Ornithologie : Yaya Souleymane BODIAN
- Président commission Leadership : Aliou DIENG
- Président Gestion des Ressources Naturelles (GRN) : Abdou Khadri SAMBOU
- Président commission Planification (ENC) : Antoine Demba MANGA

5.2. Pôle de la Petite Côte

Le bureau du Pôle de la Petite côte est formé par l'équipe suivante :

- Président : Pr Saliou NDIAYE
- Secrétaire Général : Mariama THIANDOUM
- Trésorière : Ndèye Ndella NDIAYE
- Président commission Ornithologie : Amadou SENE
- Président commission Leadership : Ndiassé NDIAYE
- Président Gestion des Ressources Naturelles (GRN) : Mamadou SOW
- Président commission Planification (ENC) : Youssou THIANDOUM

5.3. Pôle Nord

Le Pôle Nord est dirigé par le bureau ci-dessous :

- Présidente : Madame Diallo Ndèye Bintou LEYE
- Secrétaire Général : Moussa KA
- Trésorier : Ndaga NGANE
- Président commission Ornithologie : Insa NGOM (décédé)
- Président commission Leadership : Adbou Razak NIANG
- Président Gestion des Ressources Naturelles (GRN) : Pape NIANG

- Président commission Planification (ENC) :

5.4. Pôle Saloum

L'équipe dirigeante du Pôle Saloum regroupe les personnes citées ci-dessous :

- Président : Monsieur Pape Fodé NDAO
- Secrétaire Général : Fatou Kiné DIASSE
- Trésorier : Diène Coumba BASSE
- Président commission Ornithologie : Samba FAYE
- Président commission Leadership : Jean Charles TURPIN
- Président Gestion des Ressources Naturelles (GRN) : Yousoupha MBODJI
- Président commission Planification (ENC) : Khadim SECK

5.5. Pôle Dakar

Le Pôle de Dakar est quant à lui piloté par l'équipe qui suit :

- Président : Dr Pape Ibnou NDIAYE
- Secrétaire Général : Mamadou Bassirou DIALLO
- Trésorière : Oumy SIGNATE
- Président commission Ornithologie : Ngoné DIOP
- Président commission Leadership : Aimé DIOP
- Président Gestion des Ressources Naturelles (GRN) : Ramatoulaye DIALLO
- Président commission Planification (ENC) : Biram NDOUR

5.6. Pôle Niokolo

Le Pôle de Niokolo vient d'être créé et la liste du bureau ne nous est pas encore parvenue.

1.6. Direction exécutive/Staff permanent

La Direction exécutive encore appelé Staff permanent ou les salariés de l'organisation se structure ainsi qu'il suit :

- le Directeur exécutif intérimaire, le Pr Paul NDIAYE qui a dirigé le staff entre mars 2017 et août 2017, puis entre octobre 2017 jusqu'à la fin janvier 2018 ;
- le Directeur exécutif : Mouhammad Al Amine GUEYE, qui a pris le relais du Pr Paul Ndiaye depuis le 01 février 2018 ;
- le Directeur des Programmes, Mouhamadou Aliou BAH qui est dans le staff depuis le 01 novembre 2016
- et l'Assistant administratif et chargé de communication, Paul Marie NDIAYE qui est dans le personnel permanent depuis la création de NCD en 2010.

1.7. Ressources humaines externes

En dehors du staff permanent et salarié, NCD fait travailler plusieurs autres personnes ou structures à savoir :

- Cabinet comptable : Senproject
- Consultant Ressources Humaines (RH) : El-hadji SAMB
- Consultant en fiscalité : Crépin SAMBOU
- Consultant juridique : Natalie COLY

IV. LISTE DES PROGRAMMES HISTORIQUES DE NCD

Depuis la création de NCD en 2010, plusieurs programmes de conservation et de valorisation de la biodiversité, des aires protégées et des espaces naturels communautaires ont été élaborés. Au nombre de 10, ces programmes énumérés ci-dessous et inscrits dans plusieurs projets, ont pour la plupart étaient exécutés au profit surtout des communautés locales vivant près de ces milieux naturels. Il s'agit des programmes suivants :

1. **Programme « école nature »**
   - éducation relative à l'environnement ;
2. **Programme « Master ornitho »**
   - promotion d'une formation supérieure en ornithologie en Afrique occidentale ;
3. **Programme Plaidoyer**
   - campagne conservation des espèces et des habitats au Sénégal ;
4. **Programme réseau**
   développement des capacités en ornithologie par la formation d'observateurs labélisés en décompte ;
5. **Programme « plan espèces »**
   suivi des espèces menacées et des Zicos au Sénégal ;
6. **Programme CEBO**
   plateforme technique et scientifique pour le suivi ornithologique ;
7. **Programme « petits estuaires »**
   pour l'adaptation au changement climatique de site d'intérêt de la côte sénégalaise ;
8. **Programme ENC**
   développement des stratégies de conservation d'espace naturel communautaire au Sénégal ;
9. **Programme Agence écotourisme**
   - promotion du Birdwatching au Sénégal ;
10. **Projet technopole**
    sauvegarde d'un échantillon écologique à travers la vulgarisation de 178 espèces auprès du grand public.

II. NOS REALISATIONS PHARES

Tout au long de l'année 2017, plusieurs actions et activités ont été réalisées dont les plus importantes seront rapportées ici. Ceux qui souhaitent s'imprégner des autres activités les moins phares peuvent se rapporter des nombreux rapports existants dans la base documentaire de NCD.

1. UNE ORGANISATION : MIEUX GOUVERNER ET GERER

1.1. UN STAFF RENFORCE

Grâce à l'appui du projet CMB2 le personnel de l'association, qui était composé au départ d'un assistant administratif et de gestion et d'un assistant comptable, a été renforcé en nombre avec le recrutement d'un Directeur exécutif dont une partie du salaire est payée par ce projet. L'année 2017 a également enregistré l'arrivée d'un nouveau Directeur des programmes. Donc à ce jour, NCD compte un staff salarié permanent de 04 personnes. En fonction des moyens, il est prévu au courant de l'année 2018 le recrutement d'un comptable, en remplacement du cabinet comptable externe, et un chargé de communication en vue de décharger l'assistant administratif et le gestionnaire du site qui est un bénévole, autrement dit non salarié de l'association.

Des ateliers de renforcement des capacités de ce personnel ont été organisés pour mieux outiller ce staff qui est la cheville ouvrière de NCD. Entre autre, les membres de ce personnel permanent ont eu à bénéficier de plusieurs formations sur diverses questions notamment en gestion financière avec Evans de BirdLife, sur l'utilisation du logiciel Dolibarr pour la comptabilité avec le cabinet TROPIS, en gouvernance avec Geoffroy de BirdLife, en plaidoyer avec BirdLife, en communication avec Blandine de BirdLife, etc.

1.2. DES INSTANCES RENOUVELLES ET DES TEXTES REVISES

L'assemblée générale ordinaire de l'association Nature-Communautés-Développement (NCD) s'est tenue du 8 au 11 juin 2017 au Technopôle (Dakar). Elle est la deuxième du genre, depuis la création de NCD en 2010.

Cet AGO a été riche en programme avec des contenus divers et variés. Après la cérémonie officielle qui a marqué le démarrage de l'événement, des ateliers d'observations ornithologiques, des réunions des instances, des communications sur divers sujets, des présentations et approbation des rapports (moral, activités, financier), des présentations et adoption des textes de gouvernance (règlement intérieur, statuts) et enfin des élections de nouvelles instances se sont tenues suivant un timing précis avant la cérémonie de clôture.

1.3. DES POLES REGIONAUX RENOUVELLES ET REDYNAMISES

L'AGO de NCD a été précédée par celles des Pôles régionaux qui se sont tenues au mois de mai 2017. Ce sont les membres du staff qui avaient été dépêchés au niveau des pôles pour superviser les élections de nouveaux bureaux. Une fois les quorums atteints, les bilans et les votes se sont tenus normalement et les nouveaux bureaux installés. Les procès-verbaux de ces assemblées sont publiés dans le site web de NCD.

2. NCD EN ŒUVRE POUR LA CONSERVATION ET LA VISIBILITE DE LA Réserve Ornithologique de Kalissaye (ROK)

Après les retards accusés au début du démarrage du projet CMB2, l'année 2017 a été un moment phare dans la redynamisation et le redémarrage des activités et des actions de ce projet dont la ROK est le site pilote. C'est au cours de cette année que NCD a rééquipé conséquemment cette réserve naturelle pour une meilleure conservation des oiseaux, de leur habitat et de la biodiversité d'une manière générale. Entre autres, une pirogue en aluminium de 6m de long et un moteur 40 chevaux et 3 cylindres, un groupe électrogène, des tentes équipées, des gilets de sauvetage, des ordinateurs, une imprimante multifonctions, un pied à coulisse, une balance électronique ont été achetés et mis à la disposition de la ROK. Tout ce matériel acquis a permis à la ROK et ses organes de gestion (Comité de Gestion et GIE des écogardes) de renforcer le suivi et la sensibilisation communautaire et éducative sur les enjeux de la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats.

La pirogue, qui est un patrimoine collectif, a même servie au transport de la commission électorale, des urnes et autres objets liés au vote législatif. Les associations de jeunes des îles de Kafountine ont aussi bénéficié du groupe électrogène pour animer leurs soirées et les autres festivités. Des jeux de maillots ont également été offerts aux Associations Culturelles et Sportives des villages insulaires bénéficiaires.

3. SUIVI ET PROTECTION DES OISEAUX MIGRATEURS : CAS DU BARGE A QUEUE NOIRE A TOCC-TOCC

La conservation durable des espèces d'oiseaux menacées le long de la voie migratoire est-atlantique a aussi été une préoccupation majeure de NCD. A travers le projet Tocc-Tocc, qui a été clôturé le 31 mars 2017, beaucoup d'activités inscrites dans le plan d'action ont été mises en œuvre. Des réunions communautaires et de planification aux suivis mensuels des ZICO, en passant par des formations des écogardes, des journées de sensibilisation dans les écoles de la RNC de Tocc-Tocc, la célébration de la Journée Mondiales des Oiseaux Migrateurs et le financement d'activités génératrice de revenus (AGR), notamment le maraîchage et la riziculture, toutes les activités planifiées allant dans le sens de préserver la Barge à queue noire, qui cohabite avec ces communautés locales, ont été exécutées dans les délais, au bénéfice de tous.

4. SUIVI DES ZICOS : suivis trimestriels et coordination du DIOE 2018 en Casamance

Autant que les années passées, NCD a également beaucoup œuvré au cours de cette année à suivre les ZICO dans une grande partie du territoire national. Malgré l'insuffisance des moyens financiers que le projet CMB2 a consacré à ce volet de suivi des ZICO, plusieurs sites d'intérêt pour les oiseaux ont été suivis trimestriellement par nos membres des pôles régionaux de Dakar, de la Petite côte, de Saint-Louis, du Saloum et de la Casamance. Les photos ci-après montrent nos différentes équipes à l'œuvre sur le terrain.

5. EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Que ce soit au niveau de la ROK où le Conservateur de la réserve et ses agents qui étaient le relais local de NCD ou à la Petite côte ou encore au Technopole de Dakar où travaille quotidiennement le staff de NCD, l'éducation environnementale a été un volet phare durant cette année 2017.

Plusieurs sortes d'animation et de visites de terrain étaient au programme comme le montrent nettement les photos ci-dessous.

Les journées mondiales dédiées à l'environnement (DIOE, Zones Humides, Fête nationale, Environnement) étaient généralement les prétextes d'organisation de ces séances de sensibilisation populaire et éducative. Des élèves du primaire, du secondaire et des étudiants d'instituts privés ont constitué les cibles de ces travaux de conscientisation et d'éducation relative à l'environnement.

6. RESTAURATION, ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES HABITATS NATURELS

Dans le lot des actions phares de NCD pour l'année 2017, il faut également noter les travaux de restauration, d'entretien et de nettoyage des sites d'intérêt pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité d'une manière générale.

Ces actions salutaires se sont toutefois toutes déroulées dans la réserve ornithologique de Kalissaye et de ses environs immédiats. Même si les élèves étaient la couche dominante, il n'en restait pas moins que toutes les autres catégories sociales (jeunes, femmes, notables, administration, etc.) étaient représentées lors de ces activités de maintien et de restauration de la biodiversité.

7. UN COUP DE POUSSE DETERMINANT AU MASTER ORNITHOLOGIE

La mise en place et le démarrage du« Master Ornithologie » à l'Université Gaston de Saint-Louis (UGB) est une des objectifs inscrits dans le plan stratégique 2014-2019 de NCD. A ce titre, il devenait urgent d'accélérer le processus vu que l'échéance s'approche à grand pas. Et NCD, en parfaite collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre, a mis les bouchées doubles pour atteindre cet objectif majeur.

C'est ainsi qu'elle a provoqué une rencontre décisive entre les Recteurs des universités Gaston-Berger de Saint-Louis et d'Aplori de Jos du Nigéria, de responsables et de personnels enseignants de l'UGB, les représentants de NCD (Président et son Directeur exécutif par intérim), de l'administration de l'environnement (DAMPC/MEDD) et de BirdLife pour la signature le jeudi 03 août 2017 dans la Salle des Actes du Rectorat de l'UGB, une convention d'accord. Des échanges techniques sur la mise en œuvre du Master Ornithologie ont ensuite eu lieu pour un démarrage effectif au début de l'année 2018.

8. UNE COMMUNICATION REQUINQUEE

Avec le concours du projet CMB2, la communication de NCD a été boostée par d'abord la création d'un nouveau site Web (http://www.ncdforsenegal.sn) qui est régulièrement animé. De même les pages Facebook ont aussi été bien documentées presque hebdomadairement par le chargé de communication.

Des points de presse et des couvertures médiatiques lors d'événement importants ou des émissions radios auxquelles le Président et le Directeur des programmes de NCD ont été invités, ont constitué l'essentiel des actions mises en œuvre dans le but de rendre visible l'association.

9. DES ACTIONS DE PLAIDOYER FORT EN FAVEUR DES ZICOS

Face aux menaces grandissantes (urbanisation, pollutions, etc.) sur certaines ZICO du Sénégal comme le Technopole de Dakar, NCD, en étroit partenariat avec d'autres organisations locales telles qu'Action Citoyenne (ACC) et l'Union Des Horticulteurs (UDH), a poursuivi ses actions de plaidoyer en faveur de ces sites d'intérêt majeur pour les oiseaux et pour les communautés riveraines grâce aux nombreux biens et services écosystémiques qu'ils offrent gratuitement.

A la suite de diverses réunions tenues, un plan d'action ambitieux pour le début de l'année 2018 avait été concocté dont le point d'orgue était l'invitation de

sommités (Ministres de l'Environnement et de l'Agriculture, de Députés et des Directeurs de l'Horticulture, des Parcs Nationaux, des Aires Marines Protégées, etc.) au Technopole, lors d'événements importants comme les Journées Mondiales ou les Congrès et autres Panels internationaux.

10. UN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ENCOURAGEANT

Le volet développement communautaire, à travers des appuis de diverses natures, n'a pas été laissé en marge, tout au long de cette année civile. En effet, au niveau de Kafountine, 128 femmes des 10 villages qui ceinturent la Reserve Ornithologique de Kalissaye ont été formées dans différents secteurs professionnels (fabrication de savon, de pommade, infusettes de thé), grâce au concours du projet CMB2.

En plus de la formation, les bénéficiaires du projet, organisées d'abord en Groupement d'Intérêt Économique (G.I.E), ont été dotés en matériels et financés par le Comité Crédit de la ROK pour produire et commercialiser divers produits locaux.

De même les organes de gestion de la ROK (le GIE des écogardes et Comité de gestion) ont été particulièrement appuyés par NCD pour développer l'écotourisme avec la pirogue motorisée achetée et le financement de la construction d'un petit campement de sept cases par des entrepreneurs locaux expérimentés dans l'édification de telles infrastructures.

Les actions communautaires ne se sont pas limitées à la ROK ; elles se sont aussi étendues à d'autres contrées du Sénégal, la RNC de Tocc-Tocc au niveau du bas-delta du fleuve Sénégal où les communautés autochtones par le biais du Comité de gestion ont été appuyées.

11. SITUATION DES PROJETS

En tant qu'association à but non lucratif, NCD s'est beaucoup employée dans la recherche et l'exécution de projets pour avoir les moyens de ses ambitions.

Intitulé projets	Description sommaire	Acteurs clés	Résultats/réalisations
Projets en cours			
CONSERVATION DES OISEAUX COTIERS ET AUTRES OISEAUX MIGRATEURS MENACES LE LONG DE LA COTE ATLANTIQUE DE L'AFRIQUE (**CMB2**)	Ce projet sous régional de trois ans (entre octobre 2015 et avril 2018), dédié à la conservation des oiseaux migrateurs. Son but est de renforcer les capacités des organisations partenaires locaux (Nature Mauritanie, NCD Sénégal et ODZH Guinée-Bissau) pour leur permettre d'être les porte-étendards de la conservation des oiseaux migrateurs au niveau de leurs pays respectifs. Ce projet s'articule autour de trois principaux volets : le suivi écologique et la recherche scientifique, l'éducation environnementale et la sensibilisation, et le développement des activités génératrices de revenus.	BLi, DPN (ROK), Comité de gestion ROK	- Suivis écologique trois fois par mois de la ROK - dénombrement mensuel oiseaux ROK - Suivi trimestriel de 5 ZICO (Niayes Dakar, Petite côte, Saint-Louis, Casamance) - Education environnementale au niveau de la ROK, de la Petite-Côte et de Dakar - Organisation de l'Assemblée générale - Recrutement Directeur exécutif - Régularisation du staff - Renforcement communication NCD et ROK : site web, page Facebook, blog (ROK), points presses, émissions radios - Célébration journées mondiales dédiées à l'environnement - Recrutement massif de membres. - Renforcement de capacités staff. - Développement communautaire : appui aux AGR
SCIENCE CITOYENNE A L'APPUI DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE PARC NATIONAL DU NIOKOLO-KOBA (PNNK) (**Science citoyenne**)	C'est un projet national qui vise la valorisation du Parc National de Niokolo-koba (PNNK) à travers le recueil d'informations scientifiques par les populations locales, appuyées par les agents du parc. Le système de collecte de données est basé sur l'usage du smartphone pour prendre les coordonnées géographiques de la faune suivie (oiseaux et lions), pour leur incorporation et leur traitement cartographique par le logiciel OpenStreetMap (OSM). Les entretiens semi-directifs ont constitué l'autre mode de collecte des savoirs endogènes relatifs à la faune et à la flore du parc.	UNESCO, DPN (PNNK), GIE Niokolo, Comète International, CartONG, Commune de Dialacoto	- Développement d'une carte électronique et d'une base de données sur la base des logiciels libres (OpenstreetMap) dans la mesure du possible, un système d'information géographique opérationnel et pérenne ; - Formation des écogardes du GIE Niokolo sur l'identification et le dénombrement des oiseaux, sur l'incorporation de données de terrain à travers le Smartphone ; - Création de base de données de suivi sur les oiseaux du PNNK ; - Création de base de données de suivi sur les lions du PNNK ; - Production de rapports scientifiques sur les données de suivi des oiseaux et des lions.
CONSERVATION DE LA BARGE A QUEUE NOIRE DANS LA RESERVE NATURELLE	le projet de conservation de la barge à queue noire dans la Réserve Naturelle Communautaire (RNC) de Tocc-Tocc est né pour favoriser une cohabitation durable entre les riziculteurs du bas-delta du fleuve Sénégal et les oiseaux	VBN, BLi, DPN (RNC Tocc-Tocc), Comité gestion RNC Tocc-Tocc	- Réduction des dommages causés par la barge à queue noire et les autres oiseaux d'eau ; - Le comité de gestion est plus ou moins autonome pour dérouler ses activités liées à la conservation ;

COMMUNAUTAIRE DE TOCC-TOCC	migrateurs, en particulier la barge à queue noire qui utilise beaucoup les rizières comme habitat pour se nourrir. Ce qui n'arrange pas les populations locales des villages environnants qui les chassent en utilisant, au cours de la surveillance, la catapulte et même des armes à feu. Ainsi, l'objectif global de ce projet est d'éviter ce conflit perpétuel, ce qui permettrait de réduire ou d'éliminer les menaces auxquelles font face la Barge à queue noire qui, déjà, est classée dans la liste de l'UICN parmi les espèces quasi-menacées.		- La communauté a d'autres AGR alternatives à la riziculture ; - Les habitants des 5 villages, les élèves et leurs enseignants sont sensibilisés sur l'impact de la conservation de la barge à queue noire et les autres oiseaux d'eau ; - Les compétences de suivi sont améliorées ; - Un protocole est signé entre la DPN et NCD ; - 10 personnes formées sur les techniques d'identification et de suivi des oiseaux ; - La journée mondiale des oiseaux migrateurs est célébrée dans la localité.
TOURTERELLE DES BOIS	C'est un projet de suivi des Tourterelles de bois piloté par la RSPB. Il s'agissait surtout pour NCD de fournir du personnel de terrain pour assister les agents de la RSPB dans la collecte de données sur le terrain.	RSPB, NCD et communautés locales	- L'équipe de la RSPB accueillie ; - Les démarches administratives facilitées ; - Des assistants de terrain compétents mobilisés.
Projets en perspective			
Intitulé projets	**Description sommaire**	**Acteurs clés**	**Résultats attendus**
OISEAUX MARINS	Le projet oiseaux marins financé par la Fondation MAVA et piloté par BirdLife international, est la suite du projet Alcyon. Il vise la conservation durable des colonies ouest-africaines d'oiseaux marins, de sternes et de goélands principalement. Onze résultats, concourant tous à la préservation des oiseaux marins et de leurs habitats, sont attendus à la fin de ce projet.	BLi, NCD, DPN (ROK, PNDS, PNLB, PNIM), DAMCP, Universités et instituts de recherche, Nébéday	• Les capacités de recherche et de surveillance sont adéquates au niveau national et au niveau des sites ; • Connaissance de la dynamique des populations, des interactions écologiques et des implications pour la conservation aux niveaux des voies de migration, des nations, des territoires et des sites ; • Les relations des sites prioritaires avec les écosystèmes terrestres et marins plus larges sont identifiées ; • Les conventions et cadres internationaux donnent priorité à la conservation des zones humides côtières en Afrique de l'Ouest ; • Des programmes et structures nationaux de suivi et de surveillance sont développés et mis en place ; • Les OSC sont formées pour défendre efficacement la conservation des zones humides côtières aux niveaux des voies de migration, des nations, des territoires et des sites ; • Le public et les populations locales apprécient la

			valeur des zones humides côtières et appuient les actions de conservation ; • Des réseaux d'observateurs d'oiseaux et d'écogardes locaux sont établis, et formés pour pouvoir contribuer efficacement aux efforts de conservation, de sensibilisation, de surveillance et de recherche et suivi ; • Des réseaux collaboratifs pour une utilisation durable des écosystèmes terrestres et marins sont établis ; • Des plans de gestion mis en place ; • L'utilisation nuisible des écosystèmes et des ressources naturelles cesse, des activités alternatives sont développées et mises en œuvre, les règlements sont appliqués, etc.
ZONES HUMIDES LITTORALES	Il s'agit de deux projets MAVA dirigé par la Directeur des Parcs Nationaux: le projet du Bas-delta du fleuve Sénégal et celui de la Gestion Intégrée de la Biodiversité du Delta du Saloum (GIBIOD). Leurs objectifs est de préserver les zones humides littorales qui jouent un rôle primordial dans la survie de milliers d'espèces biologiques animales et de populations locales.	DPN (RBDS, RNP, AMPS), NCD,	• Une stratégie de recherche intégrée incluant le monitoring est développée et mise en œuvre ; • Les gouvernements nationaux appuient activement la conservation des zones humides ; • Administrations publiques capacités pour promouvoir, rechercher des fonds et mettre en œuvre la conservation des zones humides côtières en collaboration avec des acteurs nationaux et internationaux ; • Des dispositifs nationaux de monitoring et surveillance disponibles et opérationnels ; • Les gouvernements nationaux appuient activement la conservation des zones humides ; • La société civile est organisée pour faire du plaidoyer en faveur de la conservation des zones humides au long de la voie migratoire et au niveau national, du paysage et des sites ; • Le public en général et les citoyens sont conscient de la valeur des zones humides côtières et appuient les actions de conservation ; • les réseaux locaux d'ornithologues et amateurs sont établis, capacités et contribuent efficacement aux actions de conservation, de sensibilisation, de surveillance, de recherche et de monitoring ;

			• L'utilisation non-durable des paysages marins/côtiers est arrêtée (alternatives identifiées et mises en œuvre, législation appliquée,...) ; • Plans d'aménagement conséquents, disponibles et mis à jour ; • Plans d'aménagement mis en œuvre, législation appliquée et règles respectées/ Actions de conservation ; • Une meilleure efficacité de gestion et de suivi de la biodiversité est obtenue ; • Financements durables disponibles pour assurer la gestion efficace des sites prioritaires (incl. staff formé, équipements, sensibilisation, surveillance, restauration, recherche et monitoring).
TECHNOPOLE	Le projet Technopole répond aux soucis de conservation durable et de valorisation écotouristique et socioéconomique de cette zone humide urbaine située au cœur de l'agglomération dakaroise. La mise en œuvre de ce projet permettra de sauver ce patrimoine naturel qui est aujourd'hui agressé de toutes parts par l'urbanisation galopante, par les multiples pollutions anthropiques et par la surexploitation des ressources naturelles (poissons, eau, sol, bois, etc.)	NCD, ONG EVE, DPN, DAMCP, DPN	• le Technopole de Dakar est débarrassé d'une partie de ses déchets qui compromettent son développement écotouristique ; • les autorités et autres populations locales sont sensibilisées et se mobilisent pour une meilleure conservation du site du Technopole ; • les potentialités écotouristiques sont vulgarisées et valorisées comme il se doit.
SCIENCE CITOYENNE II	Il poursuit le même objectif que le projet de la première phase. Toutefois, il faut noter que les espèces suivies ainsi que la zone d'intervention ont été étendus respectivement aux autres espèces animales emblématiques (Cob defassa, élan de derby, Koba, etc.) et aux couloirs migratoires empruntés par ces dernières espèces et les lions pour suivre leurs proies.	NCD, DPN (PNNK), GIE Niokolo, CARTONG, Commune Dialacoto	• Les acteurs locaux de suivi ont renforcé leurs capacités sur les techniques nouvelles de collecte et de prétraitement des données de terrain et sont capables de poursuivre par eux-mêmes le travail de récolte de données scientifiques ; • Le stock en matériel de terrain pour le suivi de la faune du PNNK est amélioré en quantité et en qualité ; • Suffisamment de données scientifiques sur les espèces emblématiques, le lion notamment, sont mobilisées pour permettre une meilleure connaissance du PNNK et sa valorisation touristique ; • Les communautés locales du PNNK et les autorités locales sont informées des réalités actuelles et s'engagent à la conservation et à la promotion de ce

			patrimoine mondial en péril.
TOCC-TOCC II	Il est la suite de la première étape du projet. Mais en dehors de la Barge à queue noire, cette seconde phase vise aussi la conservation durable des autres oiseaux migrateurs qui fréquentent la RNC de Tocc-Tocc à travers des exercices de suivi et de sensibilisation des populations locales avec lesquelles la cohabitation reste conflictuelle.	NCD, BirdLife, VBN, DPN (RNC Tocc-Tocc), Comité gestion RNC Tocc-Tocc	• les capacités des écogardes de la RNC de Tocc-Tocc pour le suivi des oiseaux en général sont renforcées ; • des activités alternatives et génératrices de revenus au profit des communautés locales sont développées et des méthodes intégrées de gestion des rizières favorisant la conservation des habitats des oiseaux d'eau sont promues ; • la communication autour de la conservation des oiseaux migrateurs dans la RNC de Tocc-Tocc est améliorée.
KOUSMAR II	La seconde phase de ce projet vise la consolidation des résultats de la phase 1 à savoir la mise en œuvre d'un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de l'Espace Naturel Communautaire (ENC) créé grâce à des synergies parfaites entre NCD, le coordonnateur du projet, et l'ensemble de ses partenaires locaux (Collectivité locale, notables, organisations et associations locales, services techniques - Eaux et Forêts…). L'animation et la mise en œuvre de ce PAG est, en effet, fondamentale pour poursuivre les efforts de conservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.	NCD, DEFCCS, Commune de Ndiaffate, SEO, COFEK, CLGB, etc.	• les acquis de la conservation de la biodiversité de l'Espace Naturel Communautaire (ENC) sont consolidés et renforcés pour une meilleure intervention des organes de gestion locaux ; • la science écologique, biologique, civique, parmi les citoyens, les jeunes et les femmes en particulier, à travers la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'île de Kousmar, est promue ; • Les populations autochtones, les élèves et les femmes en particulier, sont sensibilisés et conscientisés pour l'émergence d'un leadership environnemental local durable.

12. UN PARTENARIAT DEVELOPPE ET DIVERSIFIE

Plusieurs partenariats ont été noués ou renforcés en 2017. Au niveau national, la collaboration avec la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (DPN) et avec la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP) à travers leurs services déconcentrés (ROK, RNC Tocc-Tocc, PNNK, PNBC pour la DPN et AMPNK, AMPKB, AMPA pour la DAMCP) a été renforcée par la co-organisation d'activités diverses.

Grâce à la position stratégique des bureaux de NCD à l'intérieur du Technopole de Dakar, une zone humide urbaine au cœur de la capitale, de nombreux acteurs de la conservation des oiseaux (RSPB, Groupe AEWA, Groupe de travail sur la Barge à queue noire, Responsables Université d'Aplori de Jos du Nigéria, ONCFS de la France) et des milieux naturels (WABICC) ont sollicité NCD pour un guidage ou du birdwatching.

III. BILAN GENERAL DE L'ANNEE 2017

L'année 2017 a été décisive pour NCD pour plusieurs raisons. Du point de vue de la gouvernance de l'organisation, elle a été surtout marquée par, à la fois, le renouvellement des bureaux de tous les pôles et surtout par la tenue de la seconde assemblée générale ordinaire après plusieurs reports dus à des raisons diverses. Lors de ce regroupement, toutes les instances dirigeantes ont été renouvelées. De même tous les textes (statuts et règlement intérieur) régissant l'organisation ainsi que les rapports (bilans) moral, technique et financier ont été révisés et adoptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués. Aussi, les réunions des différents organes de gestion (Board, Comité exécutif, Staff, Pôles, etc.) se sont globalement tenues régulièrement suivant les plannings. Les plans d'action de tous les pôles régionaux pour l'année 2018 ont été élaborés et validés.

Dans le même registre, le Staff chargé de gérer au quotidien les affaires de l'organisation a été étoffé avec notamment le recrutement d'un nouveau Directeur exécutif dont la mission est de diriger le personnel et de mettre en œuvre la politique définie par le board. Ce staff a été régularisé et renforcé en capacités techniques, mais aussi dans le management pour mieux traiter les dossiers en vue d'atteindre les objectifs inscrits dans le plan stratégique 2014-2019.

En matière de communication, beaucoup de choses ont également été réalisées dans le but de rendre plus visible nos actions et de plaider en faveur de la conservation de la nature et de sa biodiversité. Un nouveau site Web a été créé ; les pages Facebook inscrites au nom de NCD ont été mises à jour et animées fréquemment. Des points de presse (lors des journées mondiales), des émissions radios (du Président sur 93.0 FM et du Directeur des Programmes sur Kafountine FM), des communications orales et des posters lors d'événement importants, etc. ont enfin constitué d'autres moments forts de sensibilisation, d'éducation environnementale et/ou de plaidoyer allant dans le sens de conscientiser les masses populaires et les autorités sur la nécessité de préserver notre environnement à travers particulièrement l'oiseau et son habitat.

Le membership a aussi, au cours de cette année, été boosté avec un triplement du nombre d'adhérents. En effet, d'une centaine, le nombre de membre est passé aujourd'hui à près de 300 personnes.

Enfin, les projets exécutés en 2017 se sont globalement bien déroulés. Même si des retards ont été quelques fois accusés, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des activités planifiées pour chaque projet (CMB2, Tocc-Tocc et Science citoyenne) a été mené avec beaucoup de rigueur et s'est conclu avec succès. C'est cela qui a d'ailleurs permis l'obtention de nouveaux projets (Oiseaux marins, zones humides littorales, etc.) avec BirdLife et la DPN et une belle perspective d'acquisition d'autres projets (mangrove, science citoyenne II, Tocc-Tocc II, Technopole, etc.) dans le court et moyen terme.

IV. LIGNES DIRECTRICES POUR 2018

Les perspectives pour l'année 2018 qui s'annonce sont encore plus importantes dans tous les domaines à savoir le développement institutionnel de l'organisation, le renforcement du partenariat, le déroulement d'ambitieux programmes sur les espèces et les sites naturels menacés, le développement communautaire, l'entreprenariat social, etc.

1. Le développement institutionnel de l'organisation

Le développement institutionnel de l'organisation sera une priorité pour cette année qui vient. Pour cela, plusieurs actions ou initiatives sont prévues, notamment :

- le renforcement des pôles à travers surtout les secrétariats exécutifs ;
- l'extension des pôles par la création officielle des pôles Niokolo et Ferlo ;
- le renforcement du membership avec le programme 1 000 volontaires ;
- l'adhésion à BirdLife ;
- le Développement d'un système de gestion des connaissances ;
- la création et le lancement de l'agence financière « Biofina » pour gérer les questions financières et fiscales des activités à but lucratif que NCD sera amenée à exécuter.

2. Le renforcement du partenariat

Ayant noué des partenariats déjà très solides avec services étatiques nationaux et des organisations locales et internationales, NCD continuera dans la même lancée en répondant favorablement aux invitations de ces derniers lors d'ateliers, de conférences, de forums ou d'autres événements liés notamment à la conservation de la nature d'une manière générale. Mieux, pour étendre son réseau de partenaires, il est aussi prévu au courant de l'année 2018 de finaliser ou de relancer les dossiers d'adhésion à BirdLife, UICN et PRCM.

3. Le développement d'ambitieux et de divers programmes

Le développement de NCD va au-delà des aspects institutionnels et de partenariat en mettant en place d'ambitieux programmes relatifs aux espèces biologiques, aux habitats naturels menacés, à l'éducation environnementale et au développement communautaire.

3.1. Le programme « plan-espèces »

Le suivi permanent des espèces biologiques (oiseaux, lions par exemple), des oiseaux plus particulièrement, a toujours constitué une action prioritaire au niveau de NCD. Il en sera ainsi pour l'année 2018 puisque beaucoup de choses restent encore à faire dans ce domaine. Il s'agira entre autres de développer et de mettre en œuvre les projets déclinés ci-dessous :

- Le projet *Picci-bi* (vautours ou *tann am na solo*) ;
- La poursuite des suivis ornithologiques des ZICO entreprise par le projet CMB de BirdLife ;
- La phase 2 du projet Faucon crécelerette au niveau de l'île Kousmar dans la Commune de Ndiaffate ;
- La phase 2 du projet Tocc-Tocc sur la barge à queue noire et qui sera étendu à tous les oiseaux migrateurs qui fréquentent la RNC de Tocc-Tocc et ses environs immédiats ;
- Le plan d'action en faveur du Tourterelle des bois à Sandiara, dans le Delta du fleuve Sénégal, au Sénégal oriental, partout ailleurs au Sénégal où l'espèce séjourne ;
- Le développement et/ou la mise en œuvre des plans espèces (Grue couronnée, Barge à queue noire déjà élaborés) de la Spatule blanche, des flamants, rose et nain, etc. ;
- L'élaboration, en compagnie des populations locales des sites pilotes de projet, de plans villageois de gestion de la biodiversité ;
- le suivi des lions et des autres espèces emblématiques du Parc National de Niokolo-Koba (PNNK) comme le Cob defassa, le Koba, l'élan de derby, etc., à travers la phase 2 du projet Science Citoyenne ;
- etc.

3.2. Le programme « habitats naturels menacés »

Le suivi des habitats naturels menacés, les ZICO et les aires protégées en particulier, sera encore une fois au cœur des préoccupations de NCD puisque c'est la seule manière de préserver la biodiversité animale et végétale du pays. Ainsi, un ambitieux programme sera déroulé et qui se décline en divers projets que sont :

- le projet Technopole ;
- le projet de suivi des ZICO ;
- le projet « petits estuaires » ;
- le projet de réhabilitation de sites ornithologiques ;
- l'accréditation de nouvelles ZICOs ;
- l'accréditation de nouveaux sites Ramsar.

3.3. Le programme « école nature »

La sensibilisation et la conscientisation des jeunes générations, principalement les élèves des écoles primaires et secondaires avec lesquelles NCD est déjà partenaire et les nouveaux établissements scolaires qui seront enrôlés, se poursuivra largement avec le programme « Ecole Nature ». Partout où NCD développera un projet, les écoles locales sont régulièrement impliquées surtout lors des journées mondiales dédiées à l'environnement (zones humides, environnement, oiseaux

migrateurs, faune sauvage, biodiversité, etc.). Les étudiants et les professionnels du secteur de la protection de la nature seront aussi intégrés par le biais de l'Académie de la biodiversité qui sera mise en place et accrédité.

3.4. Le programme de développement communautaire

Le développement des communautés locales vivant aux abords des sites naturels d'intérêt est un crédo que NCD a toujours défendu. A ce titre, ce volet occupera une place de choix en 2018 dans le programme de développement communautaire de NCD. Ce dernier s'appuiera notamment sur :

- la création et l'accompagnement des groupes de soutien de sites ;
- la promotion de l'entreprenariat social ;
- et le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

V. REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES ET BAILLEURS

Comme lors des années précédentes NCD a reçu des appuis de diverses natures de la part de ses partenaires stratégiques pour lui permettre de mieux de construire et d'atteindre ses nobles objectifs. Et devant l'impossibilité d'évoquer ici tous ces soutiens inestimables, NCD, par la voie autorisée de son Président national, le Dr Adrien COLY, tient à remercier très chaleureusement tous ses partenaires nationaux (DPN, DAMCP, DEF), internationaux (MAVA, BirdLife, RSPB, VBN, Wetlands, PRCM) pour l'accompagnement rapproché qu'ils ont eu à son endroit pour cette année.

Tout en réitérant l'engagement de NCD de poursuivre la collaboration avec ces derniers, il sollicite encore une fois leurs concours pour la pérennisation des acquis en matière de conservation de la nature, des oiseaux plus particulièrement et de leurs habitats fragiles.